

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Déclaration de Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Alial Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

50761

Déclaration de Maladie : N° P19-0001205

 Maladie Dentaire Optique Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 5164Société : RAM Actif Pensionné(e) Autre :Nom & Prénom : SAMIH ABDELLAH Date de naissance : 01-07-1961Adresse : maison adresseTél. : 0661 95 03 31Total des frais engagés : 26960 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

09 DEC. 2020ACCUEILDate de consultation : 17/11/2020Nom et prénom du malade : PATH ALLALI

Lien de parenté :

 Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie :

DIABÈTE Médecin Généraliste

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

maladie Médecin Spécialisé

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CA.S.A.B.CARCASignature de l'adhérent(e) : SamiLe : 17/11/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
17/11/2020		1	120	<i>Dr. ASSOU AHMED</i> Médecin Générale Diplôme en Diabetologie 1430 Driss El Harti Mly Rchid Tel: 0524 72 33 72

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>[Signature]</i>	17-Nov-20	100,60 DZ

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	COEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H	25533412	21433552	
		00000000	00000000	
	D	00000000	00000000	
		35533411	11433553	
	B			
	G			
(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECU

Docteur Ahmed ASSOU
MEDECINE GENERALE

- Diplôme en Diabétologie et en Echographie de la Faculté de Montpellier (France)
- Diplôme en Sexologie Clinique
- Diplôme en Médecine du travail en Ergonomie et en Expertise Médicale de la faculté de Rennes (France)
- Expert Assermenté auprès les Tribunaux

1430,Bd.Driss EL Harti
CASABLANCA
Tél .: 05.22.72.33.72

C M A

الدكتور أحمد عسو

الطب العام

- دبلوم علاج مرض السكري
- دبلوم الفحص بالصدى من جامعة مونبولي (فرنسا)
- دبلوم علاج الإضطرابات والضغط الجنسي
- دبلوم طب الشغل
- شهادة الخبرة من جامعة رين (فرنسا)
- خبير محلف لدى المحاكم

1430، شارع إدريس الحارتي
الدار البيضاء
الهاتف: 05.22.72.33.72

casablanca, le: الدار البيضاء ، في :

2 = 100.60 Dhs
100
① Zanac 20 mg (1W de 14)
1- gélule 1 / x 14
avant le petit déjeuner
30.16
② Kinnol 400 mg 100 my
2016 400 de toussoot AHMED
③ Emouex Cap
200 mg
Signature : Dr. Ahmed ASSOU
Médecin Général
Spécialiste en Diabetologie
Driss El Harti My Rchid
Télé: 0522 72 33 72

4, Rue Al Oukhouane
Beau Séjour
20200 - Casablanca

LDT 0333337/E1
10/2022 PPC 79.50

LOT N° : 4000
EXP :
PPV :

12/2024
06/2024
05/2024
04/2024